

TROY' METROPOLE TOUR

Brevet cyclotouriste permanent organisé par l'**A.S. BARBEREY-Cyclo**

Deux circuits « allure libre »

- **Circuit n° 1** : Le tour de l'agglomération : 58 km
- **Circuit n° 2** : Le tour de la Métropole : 98 km

Règlement de cette randonnée permanente

- La participation à cette randonnée est ouverte à tout cycliste licencié, âgé de 16 ans au moins, couvert par une assurance, membre d'un club.
- Les circuits, non fléchés, pourront être effectués du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante.
- Les départs se feront de n'importe quel point du circuit.
- Les participants sont considérés comme étant en promenade personnelle et doivent respecter le code de la route. Le port du casque est fortement recommandé.
- Les cartes de route sont téléchargeables sur le site de l'A.S. BARBEREY à l'adresse suivante : **barbereycyclo.fr**
- Engagement de 1 euro pour chaque circuit.
- Les participants feront valider leurs cartes de route par leur club avant de les transmettre aux organisateurs pour homologation pour le 15 octobre au plus tard.
- Les récompenses aux clubs :
 - Chaque participant recevra des points selon le barème suivant :
 - Circuit n° 1 = 5 points / Circuit n° 2 = 10 points.
 - Les points sont doublés pour les féminines.
 - Chaque circuit n'est comptabilisé qu'une fois par participant
 - Les clubs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront récompensés en fin de saison.
- Renseignements :
 - Sur le site : barbereycyclo.fr
 - Contact : Jean-Paul Hauty : Tél : 06 86 74 07 16 / courriel : jean-paul.hauty@orange.fr
 - Patrice Bouvret : Tél : 06 63 40 18 81 / courriel : patricebouvret@free.fr

Bonne route à tous, soyez prudents et respectueux du code de la route et des autres usagers